INITIALES DU MAIRE C.S.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. KB

No de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BLANC-SABLON

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Blanc-Sablon, tenue le 20 octobre 2026 à 19h00 à la salle municipale de Blanc-Sablon, sous la présidence du maire, monsieur Colin Shattler, et aussi présents pour former quorum:

Les conseillers: Jeremy Griffin
Dany Gaudreault
Johanne V. Beaudoin
Jarvin Joncas
Laurette Willcott

La directrice générale de la Municipalité, madame Karine Benoit, était aussi présente.

OUVERTURE DE LA SESSION

Le président de la session a vérifié le quorum et a déclaré la session ouverte à 19h01 après une minute de silence.

2026-131

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE le maire invite la directrice générale à lire l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Jarvin Joncas**, appuyé par **Dany Gaudreault** et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SESSION**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 SEPTEMBRE 2026**
4. **DÉPÔT ET ADOPTION DES CHÈQUES ÉMIS ET DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PAYÉES DURANT LE MOIS DE SEPTEMBRE 2026**
5. **DÉPÔT ET ADOPTION DES COMPTES PAYABLES POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2026**
6. **DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORTS BUDGÉTAIRE, DES TRANSFERTS ET DES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT POUR LES MOIS DE SEPTEMBRE ET D'OCTOBRE 2026**
7. **TAXES À RECEVOIR AU 30 SEPTEMBRE 2026**
8. **NOMMEZ UN ÉLU POUR SIÉGER SUR LE COMITÉ DE LA CORPORATION TOURISTIQUE DE BLANC-SABLON**
9. **AUTORISER LE MAIRE À SIGNER L'ENTENTE DE FINANCEMENT – RECYC-QUÉBEC – PROGRAMME DE SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS ISOLÉES (VOLET 2 : MISE EN ŒUVRE) POUR LE PROJET « COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES ET TRAITEMENT PAR COMPOSTAGE THERMOPHILE »**
10. **AUTORISER LE MAIRE À SIGNER L'ENTENTE DE FINANCEMENT – RECYC-QUÉBEC – PROGRAMME DE SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS ISOLÉES (VOLET 2 : MISE EN ŒUVRE) POUR LE PROJET « ÉCOCENTRE MUNICIPAL »**

Formules Municipales - No 5614-MST

11. **OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNEL DE VÉRONIQUE ST-ONGE DE ÉCO-CONSEIL SYMBIOS, POUR LE SOUTIEN À LA COORDINATION DES PROJETS DE « COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES ET TRAITEMENT PAR COMPOSTAGE THERMOPHILE » ET « ÉCOCENTRE MUNICIPAL » AUPRÈS DE RECYC-QUÉBEC POUR UN MONTANT DE 24 890 $ PLUS LES TAXES**
12. **MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION GOUVERNEMENTALE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE TRANSFERT POUR LES INFRASTRUCTURES D'EAU ET COLLECTIVES DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES ANNÉES 2024 À 2028 VERSION N^{O} 2**
13. **APPUI À LA PATROUILLE DES RANGERS CANADIENS JUNIORS (JCRP) DE BLANC-SABLON ET ENGAGEMENTS ENVERS LE 2E GROUPE DE PATROUILLE DES RANGERS CANADIENS (2 GPRC)**
14. **DEMANDE DE FINANCEMENT POUR L'ANALYSE ET LA CARTOGRAPHIE DES SENTIERS – PHASE 2 DE 2 EN CONTINUITÉ DU PROJET BIOTOPE ET DÉSIGNATION DE M. JEAN-CLAUDE DUMAS EN TANT QUE REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ POUR LA COORDINATION DU PROJET AINSI QUE LA GESTION DES DEMANDES DE SUBVENTION**
15. **AFFAIRES NOUVELLES**
16. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
17. **CLÔTURE DE LA SESSION**

2026-132 **ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 SEPTEMBRE 2026**

Il est proposé par **Jeremy Griffin**, appuyé par **Jarvin Joncas** et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session tenue le 15 septembre 2026 avec exemption de lecture.

2026-133 **DÉPÔT ET ADOPTION DES CHÈQUES ÉMIS ET DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PAYÉES DURANT LE MOIS DE SEPTEMBRE 2026**

Il est proposé par **Johanne V. Beaudoin**, appuyé par **Dany Gaudreault** et résolu unanimement d'adopter la liste des chèques émis et des dépenses incompressibles payées durant le mois de septembre 2026 aux montants respectifs de **55 393.89 $** pour l'administration générale et **29 078.86 $** pour la rémunération.

2026-134 **DÉPÔT ET ADOPTION DES COMPTES PAYABLES POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2026**

Il est proposé par **Laurette Willcott**, appuyé par **Jeremy Griffin** et résolu unanimement d'adopter les comptes payables pour le mois de septembre 2026 au montant de **20 047.54 $**.

2026-135 **DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORTS BUDGÉTAIRE, DES TRANSFERTS ET DES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT POUR LES MOIS DE SEPTEMBRE ET D'OCTOBRE 2026**

Il est proposé par **Jarvin Joncas**, appuyé par **Dany Gaudreault** et résolu unanimement d'adopter le rapport budgétaire, transferts et les engagements de crédit pour les mois de septembre et d'octobre 2026 aux montants respectifs de **114 826.10 $** et **134 740.00 $**.

DÉPÔT DU RAPPORT DES TAXES À RECEVOIR AU 30 SEPTEMBRE 2026

La directrice générale dépose et commente le rapport des taxes à recevoir au 30 septembre 2026 de **351 780.25 $**.

No de résolution ou annotation

2026-136

NOMMEZ UN ÉLU POUR SIÉGER SUR LE COMITÉ DE LA CORPORATION TOURISTIQUE DE BLANC-SABLON

Il est proposé par **Jarvin Joncas**, appuyé par **Dany Gaudreault** et résolu unanimement de mandater le maire, **Colin Shattler**, comme représentant municipal sur le comité de la Corporation touristique de Blanc-Sablon.

2026-137

AUTORISER LE MAIRE À SIGNER L'ENTENTE DE FINANCEMENT – RECYC-QUÉBEC – PROGRAMME DE SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS ISOLÉES (VOLET 2: MISE EN ŒUVRE) POUR LE PROJET « COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES ET TRAITEMENT PAR COMPOSTAGE THERMOPHILE »

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Blanc-Sablon souhaite réaliser le projet de mise en œuvre intitulé « Collecte des matières organiques et traitement par compostage thermophile »;

CONSIDÉRANT que ce projet s'inscrit pleinement dans le Volet 2 (Mise en œuvre de solutions d'optimisation) du Programme de soutien aux communautés isolées de RECYC-QUÉBEC, visant le déploiement d'infrastructures ou d'équipements pour détourner les matières résiduelles de l'élimination;

CONSIDÉRANT que RECYC-QUÉBEC a confirmé l'octroi d'une aide financière maximale de **1 500 000.00 $** pour la réalisation des investissements et des activités de ce projet;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'autoriser formellement la signature de l'entente de financement ainsi que tout document afférent pour l'exécution des travaux et des rapports de reddition de comptes;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par **Johanne V. Beaudoin**, appuyé par **Jarvin Joncas**, et résolu à l'unanimité :

D'ACCEPTER l'aide financière accordée par RECYC-QUÉBEC dans le cadre du Volet 2 du Programme de soutien aux communautés isolées pour le projet « Collecte des matières organiques et traitement par compostage thermophile »;

D'AUTORISER M. Colin Shattler, agissant en sa qualité de Maire, à signer pour et au nom de la Municipalité de Blanc-Sablon l'entente de financement avec RECYC-QUÉBEC;

D'AUTORISER cette même personne à signer tous les documents connexes, contrats d'acquisition, déclarations de conformité, formulaires de réclamation financière et rapports d'étape ou finaux de reddition de comptes nécessaires à l'exécution de cette entente;

DE S'ENGAGER à assumer la part des coûts admissibles non couverte par l'aide financière, ainsi que les coûts d'exploitation futurs des infrastructures ou équipements acquis, et à respecter les modalités de reddition de comptes de RECYC-QUÉBEC;

QUE la somme résiduelle requise pour assumer cette dépense soit puisée à même les fonds généraux de la Municipalité.

Formules Municipales - No 5614-MST

2026-138

AUTORISER LE MAIRE À SIGNER L'ENTENTE DE FINANCEMENT – RECYC-QUÉBEC – PROGRAMME DE SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS ISOLÉES (VOLET 2: MISE EN ŒUVRE) POUR LE PROJET « ÉCOCENTRE MUNICIPAL »

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Blanc-Sablon souhaite réaliser le projet de mise en œuvre intitulé « Écocentre Municipal » ;

CONSIDÉRANT que ce projet s'inscrit pleinement dans le Volet 2 (Mise en œuvre de solutions d'optimisation) du Programme de soutien aux communautés isolées de RECYC-QUÉBEC, visant le déploiement d'infrastructures ou d'équipements pour détourner les matières résiduelles de l'élimination ;

CONSIDÉRANT que RECYC-QUÉBEC a confirmé l'octroi d'une aide financière maximale de **1 222 611.00 $** pour la réalisation des investissements et des activités de ce projet ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'autoriser formellement la signature de l'entente de financement ainsi que tout document afférent pour l'exécution des travaux et des rapports de reddition de comptes ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par **Dany Gaudreault**, appuyé par **Laurette Willcott**, et résolu à l'unanimité :

D'ACCEPTER l'aide financière accordée par RECYC-QUÉBEC dans le cadre du Volet 2 du Programme de soutien aux communautés isolées pour le projet « Écocentre Municipal »;

D'AUTORISER M. Colin Shattler, agissant en sa qualité de Maire, à signer pour et au nom de la Municipalité de Blanc-Sablon l'entente de financement avec RECYC-QUÉBEC;

D'AUTORISER cette même personne à signer tous les documents connexes, contrats d'acquisition, déclarations de conformité, formulaires de réclamation financière et rapports d'étape ou finaux de reddition de comptes nécessaires à l'exécution de cette entente;

DE S'ENGAGER à assumer la part des coûts admissibles non couverte par l'aide financière, ainsi que les coûts d'exploitation futurs des infrastructures ou équipements acquis, et à respecter les modalités de reddition de comptes de RECYC-QUÉBEC;

QUE la somme résiduelle requise pour assumer cette dépense soit puisée à même les fonds généraux de la Municipalité.

2026-139

OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNEL DE VÉRONIQUE ST-ONGE DE ÉCO-CONSEIL SYMBIOS, POUR LE SOUTIEN À LA COORDINATION DES PROJETS DE « COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES ET TRAITEMENT PAR COMPOSTAGE THERMOPHILE » ET « ÉCOCENTRE MUNICIPAL » AUPRÈS DE RECYC-QUÉBEC POUR UN MONTANT DE 24 890 $ PLUS LES TAXES

CONSIDÉRANT que l'offre de service est en dessous du seuil du règlement de gestion contractuel;

CONSIDÉRANT que l'offre de service répond à nos attentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Jeremy Griffin**, appuyé par **Laurette Willcott**, et résolu unanimement d'accepter l'offre de service professionnel de Véronique St-Onge, pour le soutien à la coordination des projets de « Collecte des matières organiques et traitement par compostage thermophile » et « Écocentre Municipal » auprès de Recyc-Québec pour un montant de **24 890 $ plus les taxes**.

2026-140

MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION GOUVERNEMENTALE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE TRANSFERT POUR LES INFRASTRUCTURES D'EAU ET COLLECTIVES DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES ANNÉES 2024 À 2028 VERSION N^{O} 2

ATTENDU que la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;

ATTENDU que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Laurette Willcott**, secondé par **Jeremy Griffin** et résolu unanimement:

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la Municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1er octobre au 15 février inclusivement;

QUE la Municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux version n° 2 approuvées par la présente résolution.

Formules Municipales - No 5614-MST

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Blanc-Sablon

No de résolution ou annotation

2026-141

APPUI À LA PATROUILLE DES RANGERS CANADIENS JUNIORS (JCRP) DE BLANC-SABLON ET ENGAGEMENTS ENVERS LE 2E GROUPE DE PATROUILLE DES RANGERS CANADIENS (2 GPRC)

CONSIDÉRANT que le 2e Groupe de patrouille des Rangers canadiens (2 GPRC), au nom des Forces armées canadiennes (FAC), procède à la mise à jour de ses dossiers administratifs et à la révision de toutes les résolutions en vigueur avec les collectivités accueillant une patrouille des Rangers canadiens juniors (JCRP);

CONSIDÉRANT qu'une nouvelle résolution officielle du conseil municipal est requise afin que les Rangers canadiens juniors de la collectivité puissent poursuivre leurs activités;

CONSIDÉRANT que le conseil reconnaît les bienfaits du programme des Rangers canadiens juniors pour les jeunes de la collectivité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Jarvin Joncas**, appuyé par **Johanne V. Beaudoin** et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal de Blanc-Sablon appuie officiellement la Patrouille des Rangers canadiens juniors de Blanc-Sablon et autorise les Forces armées canadiennes, représentées par le 2 GPRC, à maintenir une JCRP active sur le territoire de la Municipalité;

QUE le conseil accepte que les Rangers canadiens, les membres du comité d'adultes et les bénévoles qui travaillent auprès des Rangers canadiens juniors fassent l'objet d'une vérification de leur casier judiciaire par les services de police et détiennent une habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables;

QUE le conseil s'engage à désigner et à mettre à la disposition de la JCRP, gratuitement et sans frais ni taxes, un local adapté à la tenue de ses rencontres hebdomadaires, y compris les activités du programme telles que le tir à la carabine à air comprimé, le tir à l'arc et les activités sportives;

QUE le conseil s'engage à informer le 2 GPRC de tout problème ou de toute préoccupation relative aux locaux utilisés pour les rencontres et les activités de la JCRP;

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au 2e Groupe de patrouille des Rangers canadiens afin que ses dossiers administratifs soient mis à jour.

2026-142

DEMANDE DE FINANCEMENT POUR L'ANALYSE ET LA CARTOGRAPHIE DES SENTIERS – PHASE 2 DE 2 EN CONTINUITÉ DU PROJET BIOTOPE ET DÉSIGNATION DE M. JEAN-CLAUDE DUMAS EN TANT QUE REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ POUR LA COORDINATION DU PROJET AINSI QUE LA GESTION DES DEMANDES DE SUBVENTION

CONSIDÉRANT que l'écotourisme est en plein essor à l'échelle mondiale et notre région a le potentiel de devenir une destination prisée pour son aspect isolé;

CONSIDÉRANT que la deuxième phase de cette initiative consiste à faire l'analyse et la cartographie des sentiers futurs et à les identifier comme attraction touristique;

INITIALES DU MAIRE CS
INITIALES DU SEC.-TRÉS. KB

No de résolution ou annotation

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Johanne V. Beaudoin**, appuyé par **Jarvin Joncas** et résolu unanimement que la Municipalité dépose une demande de financement pour l'analyse et la cartographie des sentiers futurs – Phase 2 de 2 en continuité du projet Biotope, et de confier par la présente à M. Jean-Claude Dumas le mandat de représenter notre organisation pour le projet. M. Dumas sera chargé de la coordination générale du projet, des demandes aux MRNF ainsi que de la gestion et du suivi de toutes les demandes de subvention associées.

QUE la somme résiduelle requise pour assumer cette dépense soit puisée à même les fonds généraux de la Municipalité.

AFFAIRES NOUVELLES

Il n'y a pas d'affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il y avait beaucoup de questions et de commentaires concernant l'augmentation du rôle d'évaluation et les deux projets de Recyc-Québec proposés.

2026-143

CLÔTURE DE LA SESSION

Il est proposé par **Dany Gaudreault**, appuyé par **Jeremy Griffin** et résolu unanimement de lever la session à 20h20.

Colin Shattler, Maire

Karine Benoit, Directrice générale

Formules Municipales - No 5614-MST